



1635, boul. de Maisonneuve Est, bureau 1A,
Montréal (Québec) H2L 2B6
Tél. : (514) 527-8895 Téléc. : (514) 527-1927
scfp687@bellnet.ca

Dossier Mélissa François : **bref retour sur les événements**

Le jeudi 12 janvier 2012 – Hier, après la distribution de notre communiqué syndical concernant le dossier de M^{me} François, l'employeur a contacté le syndicat à 15h30 pour fixer une rencontre avec M^{me} Monger, rédactrice en chef de TVA Nouvelles, à 13h30 aujourd'hui.

Vers 19h30 hier soir, TVA Nouvelles a émis un communiqué officiel, le premier depuis les événements du 18 décembre dernier, qui défend de façon très malhabile la position de l'employeur et qui est truffé de mensonges. Par exemple, on nous reproche notre sortie sur la place publique alors qu'une rencontre était soi-disant prévue... mais cette rencontre, on nous l'a réclamée **après** la diffusion du communiqué!

Revirement vers 11h15 aujourd'hui : le directeur des RH de TVA, M. Christian Bougie, a annulé cette rencontre qu'il avait demandée.

Malheureusement, TVA Nouvelles préfère encore faire cavalier seul et attribuer toute la responsabilité des erreurs survenues aux employés qui tentent de livrer avec cœur et compétence une information de grande qualité. Nos dirigeants devraient mieux savoir comment défendre leur équipe et leur entreprise sur la place publique. Il n'est pas normal que ce dossier ait dégénéré.

Des griefs seront déposés dès cet après-midi concernant les sanctions imposées à M^{me} François à la suite de ces événements. Nous continuerons à défendre et M^{me} François et tous les autres membres de l'unité contre les abus de pouvoir de cette direction.

Réjean Beaudet
Président, SCFP 687